

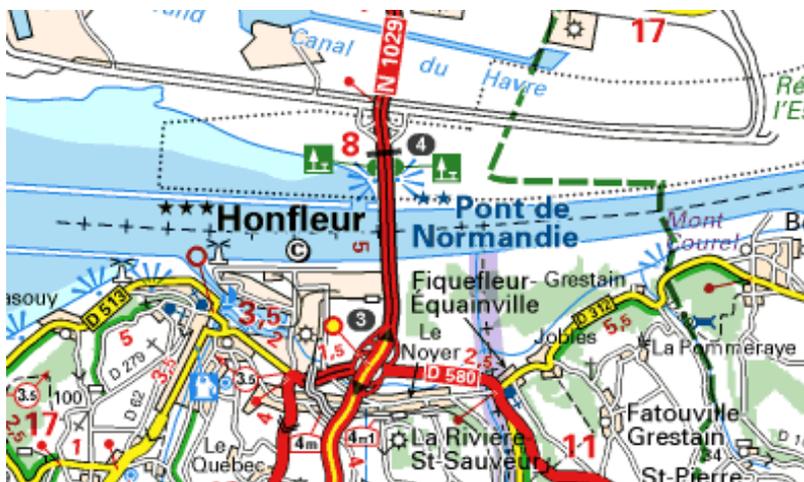


# SORTIES TOURISTIQUES MARS 2015

## **Le vieux phare D'Honfleur 70 kms** Sortie P Dronne

St Romain – La Cerlangue – St Jean d'Abbetot – Le Hode – route de l'estuaire - Pont de Normandie - LA RIVIERE ST SAUVEUR – HONFLEUR

**Photo « Le vieux phare » vers le camping**



## **La plage d'Antifer Aller/retour 63 Kms** Sortie E Dechamps

**Départ :** St Romain - Epretot - St Laurent de Brévedent - St Martin du Manoir - Montivilliers - Fontenay - Mannevillette - St Jouin de Bruneval –

**(Photo devant la plage d'Antifer)**

**Retour :** St Jouin de Bruneval - Gonneville La Mallet - Criquetot L'esneval - Goderville - Bornambusc - Manneville-La-Goupil - Virville - St Romain



### Règlement:

1: Ces sorties pourront être réalisées n'importe quel jour de la semaine, seul ou en groupe, mais ne seront validées par le VCSR que sur communication d'une preuve de la réalisation de la sortie touristique.

2: La preuve de la réalisation de la sortie sera :

- soit une photo de vous avec le site en arrière-plan, cette photo sera envoyée par mail à [webmaster.vcsr@free.fr](mailto:webmaster.vcsr@free.fr) ou imprimée et déposée dans la BAL du VCSR.
- soit éventuellement une carte postale du site comportant votre nom prénom et postée du lieu du site à l'attention du secrétaire du VCSR.

3: En cas de sorties réalisées en groupe, tous les participants devront être visibles sur la ou les photos et les noms et prénoms seront communiqués avec la ou les photos produites.

4: C'est le kilométrage spécifié qui sera comptabilisé dans le kilométrage annuel des participants.